

**ASSOCIATION SPORTIVE du collège LOUIS QUERBES**  
**Présentation et modalités d'inscription pour l'année scolaire 2016-2017**

Le collège Louis Querbes est affilié à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).  
 Cette année, l'organisation de l'Association Sportive (AS) s'articulera autour de QUATRE activités.

**DATES à retenir...**

**RÉUNION D'INFORMATION** le Vendredi 09 Septembre, à 12h50, en salle d'étude.  
**Semaine « PORTES OUVERTES des AS »** du Lundi 12 au Vendredi 16 Septembre.

**Début des entraînements à partir du Lundi 19 Septembre pour les inscrits...**

**CLÔTURE des inscriptions** le Vendredi 07 Octobre (semaine B 40).  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AS** le Vendredi 04 Novembre, à 12h45, en salle d'étude.

**QUATRE Activités Physiques Sportives et Artistiques, trois au choix et la SSF\* sur sélection :**

APSA	HANDBALL	ARTS DU CIRQUE	TENNIS DE TABLE	SSF* : Section Sportive FOOTBALL
<i>Responsables</i>	Me GAUTHIER	M. CROZIER & M. LAMBERT	M. ANDRÉ	M. CROZIER & M. DUMAS
<i>Horaires</i>	12h40 à 13h40	12h40 à 13h40	12h40 à 13h40	15h30 à 17h30
<i>Entraînements</i>	Lundi et Jeudi	Mardi et Vendredi	Mardi et Jeudi	6° et 5° mardi et jeudi 4° et 3° lundi et vendredi
<i>Compétitions UNSS ou autres projets</i>	Mercredi de 13h à 16h30/17h, rencontres entre établissements selon calendrier.	Mercredi de 13h30 à 16h30. un planning sera communiqué en fonction des besoins pour le projet.	Mercredi de 13h à 16h30/17h, rencontres entre établissements selon calendrier.	Mercredi de 13h à 16h30/17h, rencontres entre établissements et en championnats de France selon calendrier.

Les élèves ne peuvent s'inscrire qu'à UNE SEULE AS.

Une fois inscrits, ils choisissent de participer aux entraînements **et/ou** aux compétitions, et doivent **respecter leur engagement** pris avec les enseignants d'EPS.

Toute **absence exceptionnelle** devra être justifiée et signalée au responsable de l'AS.

En fonction des activités, le planning des compétitions ou des répétitions du mercredi vous sera communiqué ultérieurement.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Avec l'inscription, chaque licencié recevra un tee-shirt floqué avec le logo de l'AS du collège.  
**POUR VOUS INSCRIRE, vous devez nous apporter SOUS ENVELOPPE avec vos nom, prénom et classe TOUS les documents suivants : seuls les dossiers d'inscription complets sont recevables.**

Un **CHÈQUE de 40 euros** par enfant libellé à l'ordre de l'AS Louis Querbes.  
 Le **COUPON-RÉPONSE** ci-dessous rempli lisiblement par le responsable légal de l'élève.

**Nouveauté 2016 :** le **CERTIFICAT MÉDICAL** n'est plus obligatoire depuis la loi n°2016-41 du 26/01/2016 relative à la modernisation du système de santé, publiée au JORF n°0022 du 27/01/2016.

L'équipe pédagogique d'EPS.

**COUPON-RÉPONSE à rendre le plus tôt possible avec le dossier complet !**

**Toute inscription COMPLÈTE est à remettre au responsable de l'AS ou à votre professeur d'EPS avant le 07/10/2016.**  
**Merci de bien écrire lisiblement (surtout l'adresse mail).**

Je soussigné(e) .....  
 Adresse .....  
 Téléphone ..... Portable parents : ..... E-mail parents : .....  
 déclare autoriser mon enfant .....  
 élève en classe de ..... né(e)le .....

**J'autorise les accompagnateurs à faire pratiquer tous soins à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.**

Écrire « **LU ET APPROUVÉ** » suivi de la ..... À ....., le .....  
 signature des parents ou du responsable légal :